BILLETS D'AFRIQUE N° 12 - 14 JUILLET 1994 - SPECIAL RWANDA

TCHERNOBYL

Nous publions par anticipation un numéro de « Billets » entièrement consacré au drame rwandais et à ce qu'il révèle, de lâchetés mais parfois de courage. Nous continuons surtout de démonter l'indécente autosatisfaction française.

Notre politique africaine ressemble à la centrale de Tchernobyl : la déresponsabilisation et l'amoralisation de ses opérateurs autorisent n'importe quel dérapage. L'alliance de la France avec un régime rwandais en voie de génocide n'est pas un accident. On n'en a pas tiré les leçons. Il faut que grandisse, en France et à l'étranger, le refus de laisser une telle politique échapper à tout contrôle.

SALVES

Révisionnisme (suite)

Les responsables américains ont reçu des instructions de Washington leur demandant d'éviter de qualifier les tueries du Rwanda de « génocide », afin de ne pas inciter l'opinion publique à exiger une intervention US! « En tant que responsable gouvernemental, vous ne pouvez pas crier au génocide sur tous les toits. Vous dites que des actes de génocide ont pu se produire et qu'une enquête s'impose », le premier devoir étant de « s'assurer de la réalité des faits incriminés » - et le dernier de s'opposer à un éventuel génocide. Ce terme arrache vraiment la gorge des politiques, il leur brûle les yeux. C'est sûrement un hasard de la guerre si on a fermé Auschwitz. (La Meuse, 11/06/1994, citant le New York Times).

Humanitaire

Qui a-t-on placé en fer de lance de l'opération « militaro-humanitaire » Turquoise, chargé de dresser les armes et les soldats de la France face à l'avancée du FPR? Le colonel Thibaut, qui fut conseiller militaire du général Habyarimana jusqu'en décembre 1993... Il a déclaré qu'il ne ferait « pas de quartier ». (Libération, 06/07/1994; Info-Matin, 07/07/1994).

Barril de poudre

La famille de Mme. Agathe Habyarimana porte, beaucoup plus que celle de son mari assassiné, la responsabilité de la dérive extrémiste du régime et des appels au massacre (via la Radio des Mille Collines). Cette charmante dame, accueillie avec des fleurs par le Président de la République française, a choisi pour détective *privé* l'ex-champion de la garde élyséenne, le supergendarme Paul Barril - rendu célèbre par l'affaire des « Irlandais de Vincennes ». Cet as en manipulations et maniement d'armes vend désormais des services de sécurité et de protection rapprochée, avec un faible pour les dictateurs africains.

Ce factotum aurait (miracle!) trouvé la boîte noire de l'avion d'Habyarimana, dans un secteur quadrillé par les services secrets français... Une mise en scène à grand spectacle lui a valu une pleine page du *Monde* et l'ouverture des journaux télévisés, pour y défendre la thèse du clan génocideur : un attentat tutsi, avec la complicité de militaires belges, serait à l'origine des tueries. Bravo l'intox! *Le Monde* a ainsi reproduit sans réserve l'affirmation selon laquelle le lieu de tir des missiles, Massaka, était contrôlé par le FPR - alors qu'il était occupé par la Garde présidentielle, qui a ensuite exterminé alentour des milliers de témoins potentiels. Utile diversion, au moment où l'enquêteur de l'ONU, René Degni Ségui, confirmait qu'un « génocide programmé » avait été déclenché **avant** l'annonce de l'attentat - ce qui exclut la thèse des « vengeances spontanées ».

Trois jours avant ces « révélations », Colette Braeckman (la journaliste bruxelloise qui, la première, a démonté la supercherie de Timisoara) faisait le point de l'enquête des autorités belges sur cet attentat. Les indices se multiplient d'une participation de soldats français. Elles croient par ailleurs que la vraie boîte noire, « qui fut recueillie sur les lieux de l'attentat par le commandant de Saint-Quentin et qui se trouve en ce moment à Paris, contient des informations très intéressantes. » Mais « elle est classée Secret Défense ». (Le Soir, 24/06/1994).

Barril n'est pas qu'un batteur d'estrade. « Des témoins assurent l'avoir vu à Kigali avant l'attentat ». (Le Soir, 28/06/1994).

Boutefeu

Compère de J.-C. Mitterrand à la cellule Afrique de l'Élysée, Gilles Vidal a contribué à embourber la France dans le copinage avec des régimes mafieux. Il est l'un des principaux responsables de l'engagement français aux côtés du clan raciste rwandais. Remercié en 1992, en même temps que Papamadit, il a été gratifié de l'ambassade de France au Cameroun. On dit de ce pays qu'il suffirait d'une étincelle pour y allumer la guerre civile. N'y a-t-il pas un poste au Groenland?

Asile politique

Bernard Tapie fascine par son art du paradoxe : il propose judicieusement d'investir plus de 60 milliards de F. d'argent public pour supprimer le chômage des jeunes, tout en s'organisant une vie princière exonérée d'impôts. Le fisc n'apprécie pas, et la justice menace. Le très radical Jean-François Hory l'invite alors, « pour faire baisser la pression, [à] faire jouer notre coup au Rwanda, [et] l'annoncer à la presse. »

B. Tapie: « Ah, il faut absolument qu'on se tire là-bas ». [...]

J.F. Hory: « Il vaut mieux t'extrader, [...] façon de parler, faire le truc au Rwanda, que de courir le risque ».

L'humanitaire lave plus blanc! (Le Canard enchaîné, 06/07/1994).

Honneur au capitaine Mbaye

Par son sens de la négociation, ce Casque bleu sénégalais a sauvé du massacre, à Kigali, d'innombrables victimes désignées, « avant de mourir - terrible ironie - à un barrage "gouvernemental" touché par un obus du FPR. [...] Cette forme de persévérance et de courage naturel, que l'on retrouve chez de nombreux soldats et gradés africains de la Minuar, force le respect. Elle nourrit aussi un insupportable malaise ». (Hommage d'André GUICHAOUA, Le Soir, 27/06/1994).

ILS ONT DIT

« Nous sommes des Françaises et des Français des ethnies bretonne, normande, alsacienne, francilienne, provençale, etc. Nous avons fondé des familles avec des Rwandaises qui avaient fui leur pays pour échapper aux persécutions et à la mort, et trouvé asile en France. [...]

Après trois ans de guerre civile où la France a choisi son camp, celui du soutien indéfectible au dictateur en place, l'espoir était tout de même revenu avec les accords de paix d'Arusha. L'espoir d'une démocratisation du pays et d'une réconciliation nationale qui allait enfin permettre à nos enfants de fouler le sol de la patrie de leur mère ou de leur père, de connaître enfin les membres de leur famille rwandaise qui avaient pu survivre à ces vingt années de fascisme.

Hélas, pour beaucoup cela n'aura jamais lieu. En continuant à soutenir l'ancien régime, en armant et soutenant ses extrémistes même après les accords de paix, vous avez permis les massacres qui ont fait des centaines de milliers de victimes au cours de ces derniers mois. En ne dénonçant pas les auteurs des massacres depuis le 6 avril, en accueillant à bras ouverts à Paris les instigateurs des assassins et en laissant ceux-ci poursuivre leur sinistre besogne au Rwanda, vous vous êtes rendu complice d'un génocide et vous avez abusé le peuple français. À l'heure où l'on commémorait le massacre d'Oradour, la France avait armé ceux qui se livraient au même moment, au Rwanda, à des centaines d'Oradour.

Maintenant que le génocide arrive à son terme, et que les résistants du Front Patriotique Rwandais semblent gagner cette guerre, vous décidez, sous la bannière humanitaire, d'intervenir, une nouvelle fois militairement au Rwanda. Comment ne pas redouter, comme en 1990, une opération politique visant à sauver ce qui peut l'être de l'ancien régime ?

Qu'allons-nous dire à nos enfants ? Que notre pays, la France, aura permis l'extermination de la famille de leur père ou de leur mère, dans leur autre patrie, le Rwanda ?

Tout ce que nous éprouvons aujourd'hui, c'est un sentiment de révolte, de honte, de dégoût profond. Nous avions une autre idée de notre pays, la France, pays de la démocratie, des droits de l'homme, terre d'asile. Des principes bafoués. Au nom de ces principes, nous demandons que la France cesse de soutenir les assassins, leurs instigateurs, notamment le clan d'Agathe Habyarimana, et demande leur traduction devant un tribunal international. Que la France en finisse une fois pour toutes avec son mépris colonial pour le continent africain. » (Collectif des parents d'enfants franco-rwandais, Lettre ouverte au président François Mitterrand, 27/06/1994)

« Le 22 juin, avec l'accord du Conseil de Sécurité de l'ONU, des forces militaires françaises sont intervenues au Rwanda, malgré le désaveu de l'OUA, malgré l'opposition clairement affirmée du Premier Ministre du gouvernement rwandais désigné par les accords d'Arusha, Faustin Twagiramungu, et du vice Premier Ministre, Jacques Bihozagara, membre du Bureau politique du Front patriotique rwandais (FPR), malgré les dénonciations des risques liés à cette intervention exprimées par la plupart des organisations humanitaires françaises travaillant sur le terrain. Le gouvernement français affirme qu'il ne s'agit en aucun cas d'une ingérence politique. Le but de cette intervention serait strictement humanitaire : mettre fin aux massacres, protéger les réfugiés. Ces affirmations ne pourront convaincre qu'à condition de se démarquer du passé par des actes et de faire toute la lumière sur la politique de la France au Rwanda, entre 1990 et 1994. [...]

Première question. Fin avril, le représentant de la France au Conseil de Sécurité refusait l'application du qualificatif de génocide aux massacres perpétrés contre les Tutsis du Rwanda. Le 18 mai, Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères, reconnaissait à l'Assemblée Nationale la réalité du génocide, le 16 juin il se prononçait pour un "véritable devoir d'intervention". Puisqu'il reconnaît le génocide, le gouvernement français en tirera-t-il les conséquences : prendra-t-il l'initiative de proposer à l'ONU la création d'un tribunal pénal international pour juger les responsables du génocide et du massacre des démocrates au Rwanda? Engagera-t-il immédiatement des poursuites, devant des juridictions françaises, contre les auteurs de crimes que les conventions de Genève définissent comme "violations graves du droit humanitaire"? On sait en effet que certains de ces criminels se trouvent en France et sont déjà identifiés.

Deuxième question. L'intervention militaire sauvera des vies, cela ne nous empêche pas de continuer à nous interroger sur les objectifs et les enjeux de cette action au Rwanda. La France a déclaré "qu'elle n'aura aucune complaisance à l'égard des assassins ou de leurs commanditaires". Comment l'armée française coexistera-t-elle avec des préfets, sous-préfets, bourgmestres, militaires, miliciens, civils rwandais qui ont participé aux massacres? Au nord, à Gisenyi, sont repliés les membres du pseudo "gouvernement intérimaire du Rwanda", qui comprend des responsables du génocide. Comment les forces armées françaises traiteront-elles les assassins, membres de ce gouvernement?

Troisième question. La France annonce qu'elle n'agira que comme force d'interposition. Mais la ligne de front n'est pas une frontière fixe. Tout laisse au contraire prévoir que l'avancée du FPR se poursuivra : que décidera-t-on lorsque, à brève échéance, le FPR atteindra la zone d'intervention française ? À l'ouest, sont réfugiés un grand nombre de Hutus auxquels les hommes du régime Habyarimana n'ont cessé, depuis des années, de déclarer que le Front patriotique rwandais allait les tuer. Quand la ligne de front se déplacera, avec l'avancée du FPR, comment la France se comportera-t-elle à l'égard de cette masse de réfugiés, qu'ont manipulés et que continuent à manipuler les administrateurs du génocide ? L'argument humanitaire ne risque-t-il pas de devenir un prétexte pour aider, comme par le passé, les "forces armées rwandaises" ? » (Questions aux autorités politiques françaises sur l'intervention militaire au Rwanda, Lettre ouverte de 60 chercheurs africanistes, 27/06/1994)

- « Il n'y a pas de Monsieur Afrique à l'Élysée » (François MITTERRAND, 14 juillet 1990).
- « Le retour au dialogue ne pourra se faire que si les responsables des massacres sont écartés, jugés, punis. » (Alain JUPPÉ, Le Monde, 02/07/1994).

[Ah! si tel était l'objectif de Turquoise!]

- « Il n'y a jamais eu beaucoup de Tutsis dans ce coin et nous les avons tués très vite, dès le début de la guerre, sans histoire. Nous avions l'impression d'être invulnérable. » (**Firmin**, commerçant à Ruhengeri).
- « J'ai participé à des massacres. Je ne sais plus pourquoi. J'étais fou. » (Un homme en fuite vers Gisenyi). Propos recueillis par Florence AUBENAS, *Libération*, 11/07/1994.

À FLEUR DE PRESSE

Le Soir, 20/06/1994. L'enfer du Rwanda et les bonnes intentions de la France (Colette BRAECKMAN): « [...] Un réfugié rwandais, amené à l'ambassade de France [de Kigali] par les Suisses, a rapporté, devant la Commission des droits de l'homme de l'ONU, qu'alors qu'"il y avait des centaines de familles accrochées au portail de l'ambassade auxquelles on refusait l'entrée, il retrouva, à l'intérieur, tous les dignitaires du régime et leur famille ainsi que le directeur de la radio et ses subalternes connus pour leurs appels aux massacres." À tout moment, ces dignitaires du régime sortaient avec leurs escortes de militaires pour "circuler dans les quartiers en flammes et à leur tour tenaient des réunions à l'ambassade pour parler de l'évolution de la situation, dresser le bilan des victimes ou regretter que telle ou telle personne n'ait pas encore été tuée ou tel quartier pas encore nettoyé. [...] Figuraient sur la première liste des gens à évacuer les noms de certaines personnes connues comme chefs de bande de milices". [...]. »

The Guardian, 24/06/1994. L'impact fatal de la France (Victoria BRITAIN): « [...] Aucun pays n'est plus inapte à pacifier le Rwanda que la France, avec sa longue histoire de soutien militaire et diplomatique au régime de l'ex-Président Juvénal Habyarimana, architecte d'un régime barbare et anti-démocratique. La France a entraîné les milices style *tonton macoute* d'Habyarimana, et envoyé ses propres troupes au Rwanda pour conforter son régime, lorsqu'il fut menacé par la première offensive du FPR en 1990.

Le déploiement français actuel, que les officiels présentent cyniquement comme humanitaire, en réponse à la demande d'action de l'opinion publique, est plutôt la continuation de l'ancienne politique de l'Élysée contre la prise de pouvoir du Front Patriotique Rwandais (FPR). Les Français mesurent à raison que l'impact régional (sur l'instable Zaïre, par exemple) d'un gouvernement éduqué et démocratique au Rwanda pourrait être explosif. La population zaïroise pourrait tenter violemment de renverser le Président Mobutu.

Le Secrétaire Général de l'ONU Boutros Ghali a fortement soutenu l'intervention française, et alimenté le mythe selon lequel il s'agit de la seule approche valable. La vérité est différente : en réponse au premier appel de Boutros Ghali pour 5 500 Casques bleus supplémentaires, les pays africains disposant d'armées bien équipées et entraînées, tels le Zimbabwe et le Ghana, étaient prêts à fournir de nouvelles troupes (le Ghana a déjà un contingent significatif sur le terrain). Quatre mille soldats africains ont été mis spécialement à disposition de l'ONU au début de ce mois, lors du dernier sommet de l'OUA. Seule la défaillance des pays occidentaux à fournir un soutien logistique et financier les a empêchés de venir immédiatement renforcer le petit contingent de l'ONU à Kigali, commandé par l'héroïque et efficace Major-général canadien Roméo Dallaire. [...]

Au Rwanda, le dialogue construit entre le FPR et le gouvernement sous les auspices des responsables régionaux tels que le Président ougandais Yoweri Museveni, le Président tanzanien Hassan Ali Mwinyi, et le Secrétaire Général de l'OUA Salim Ahmed Salim ont été sabotés par la décision du Conseil de Sécurité, le 21 avril, de réduire de 2 700 à 450 les forces de l'ONU. Boutros Ghali ne tint pas compte, la veille, d'un appel contre cette décision, dont les plus concernés prévoyaient tous qu'elle susciterait un désastre. [...]

Les Rwandais eux-mêmes devront finalement cicatriser les blessures de l'horreur actuelle. Outre le FPR, quantité de Rwandais, des deux communautés ethniques, pourraient, si les massacres étaient arrêtés par une présence effectivement dissuasive de l'ONU, commencer de reconstruire leur pays. L'initiative française repousse cette échéance. La décision française d'un déploiement unilatéral [...] est un héritage de ce passé où les Européens et leurs alliés indigènes - Boutros Ghali est leur héritier - parcouraient l'Afrique pour se l'approprier et amorcèrent son déclin économique, qui a culminé dans les dernières quinze années de pauvreté proliférante.

Le Professeur Colin Leys écrivait récemment : "Ce qui doit pénétrer la conscience du plus grand nombre... c'est que ce qui advient à l'Afrique est peut-être le déclin irréversible vers cette barbarie, fruit du capitalisme, qu'annonçait Rosa Luxembourg, et qui dévore progressivement la majeure partie du sous-continent". L'appui de l'Ouest aux dictateurs africains tels que Habyarimana, Mobutu, le somalien Siad Barre, le libérien Samuel Doe, le malawien Hastings Banda, l'ivoirien Houphouët-Boigny, et consorts, a encouragé d'âpres politiques ethniques, et aidé à l'écrasement de cette société civile, éduquée et démocratique, qui est la seule base d'un avenir digne. »

Le Figaro, 29/06/1994. Rwanda: les assassins racontent leurs massacres (Patrick de SAINT-EXUPÉRY): « [...] L'instituteur [de Nyagurati] - Hutu lui aussi - se joint à la discussion. "Il y a eu beaucoup de morts ici [...]. Moi-même, j'ai tué des enfants. [...] On avait 80 enfants en première année à l'école. Aujourd'hui, il en reste 25. Tous les autres, on les a tués, ou ils sont en fuite". [...]

Le policier reprend : "Tout ça, c'est la faute aux Tutsis. On les a tués parce qu'ils sont complices du FPR. On le sait. C'est pour ça qu'on les tue. Les femmes et les enfants aussi. C'est normal : les enfants des complices sont des complices. [...] Avec les villageois, on partait le matin et tous les Tutsis qu'on trouvait, on les tuait. Vous savez, le bourgmestre nous a envoyés ici, dans ce

village, pour faire fuir les malfaiteurs et les complices. C'est ce que nous avons fait. On avait des ordres." [...] "Il y avait de nombreux gestes qui montraient qu'ils voulaient nous attaquer...". - "Lesquels?" - "Des écrits où ils traitaient mal le peuple hutu. Je le sais, le préfet de Kibuye m'a montré ces textes. Il est d'ailleurs venu ici pour vérifier comment ça se passait. Il m'a dit que je faisais du bon travail". [...]

En quelques kilomètres, le paysage de cette région idyllique bascule dans le cauchemar. [...] Quelques silhouettes fantomatiques apparaissent sur le bas-côté. [...] Éric Nzabihimana [instituteur à Gisovo] parle sans pouvoir s'arrêter. Comme s'il allait mourir avant d'avoir pu expliquer ce qui se passe dans ce décor dévasté. "On n'en peut plus. Chaque jour, les miliciens et les autorités tuent quelques-uns d'entre nous. Ça fait deux mois, on est à bout. Partout ici, il y a des groupes de Tutsis en fuite. Là, sur les sommets que vous pouvez voir, on est entre 5 000 et 8 000. Ils nous chassent sans répit. Une dizaine de soldats des forces armées rwandaises, accompagnés de 150 miliciens armés de machettes, arrivent tous les matins vers dix heures et ça commence. Nous, on court, on court, mais on n'en peut plus... " [...]

Tout à l'heure, dans le petit village hutu, les soldats français étaient choqués. Maintenant, ils se rendent compte qu'un véritable génocide se déroule sous leurs yeux. [...] L'officier français envoie ses informations à l'état-major : "À eux, dit-il, de prendre une décision. Si on part là-haut protéger ces milliers de gens traqués comme des animaux, on s'engage d'un côté et on risque d'avoir toutes les milices et les autorités locales contre nous. Nous, on est prêts. Nous obéirons aux ordres. Mais sont-ils prêts à Paris ?" ».

Télérama, 29/06/1994. **Radio machette** (François MISSER et Valérie PÉRONNET): « [...] Petite équipe mais gros moyens, pour cette station [Radio Télévision des Mille Collines, RTLM] officiellement "commerciale", installée [...] juste en face du palais présidentiel. La presque totalité du capital est détenue par... des membres de l'Akazu, le clan présidentiel, essentiellement constitué de la famille Habyarimana. [...] À la faveur d'une nouvelle loi sur la liberté de la presse, RTLM est la première radio "libre" autorisée sur les ondes rwandaises.

Les débuts de la station sont florissants : grâce notamment à une excellente programmation musicale [...], l'audience atteint très vite des sommets, surtout auprès des jeunes. Ça balance sur RTLM et dans tous les taxis de Kigali. Ça balance aussi, très vite, dans des émissions politiques de plus en plus virulentes, auxquelles le Président assiste très régulièrement - en spectateur seulement : il n'y a qu'une rue à traverser. La même que traversent les câbles reliant directement la station à la présidence, et qui fournissent gracieusement l'électricité à la radio. Par mesure de sécurité, les redoutables Interahamwe [...] miliciens du parti présidentiel, armés de machettes et de gourdins à clous, surveillent en permanence les locaux de RTLM, aidés par des gardes présidentiels "en dehors de leurs heures de service".

En quelques semaines, les studios deviennent l'efficace centre de propagande du dictateur Habyarimana. Objectif : organiser la "résistance" aux accords d'Arusha (août 93), qui font la part trop belle à l'opposition et rognent les prérogatives du clan présidentiel, et aux Casques bleus arrivés en décembre pour veiller à l'application de ces accords. RTLM est devenue Radio-lahaine.

Le 6 avril, l'avion de Juvénal Habyarimana est abattu. Les Interahamwe [...] massacrent un par un les "ennemis" dont la liste est diffusée par RTLM. [...] Depuis ce jour, la radio, déchaînée, hurle à la mort, appelle à la tuerie : "On apprend que les rebelles s'infiltrent partout dans le pays. Si vous en voyez un, tuez-le!". [...] C'est au cri d'un slogan de la station, "Power!" - entendez "Hutu power!" -, que les machettes et les gourdins abattent Tutsis et opposants. »

Le Nouvel Observateur, 30/06/1994:

Turquoise, l'opération sans boussole (Laurent BIJARD) : « [...] "Au Rwanda, on ne peut pas ne pas choisir son camp. Après avoir endormi la communauté internationale, les Français doivent se battre à nos côtés" lance doctement l'abbé Étienne, à la tête de la Procure de Butare. "[...] Il faut qu'elle sache qu'il n'y a pas de réconciliation nationale possible, et que seule une solution militaire mettra un terme à ce conflit. Nous sommes allés trop loin. La raison du plus fort doit finir par l'emporter", poursuit ce jeune abbé hutu, à l'ombre du portrait de Jean-Paul II, [avant de] justifier les massacres de Tutsis : [ils] "se préparaient à nous tuer tous, ils avaient des listes, on ne les a devancés que de quelques jours". »

Rwanda: la France est-elle coupable? (François SCHLOSSER): « [...] [À partir de 1990,] au lieu de faire pression sur le régime - la France disposait de tous les moyens nécessaires pour cela -, on a essayé de l'amadouer en renforçant l'armée de Habyarimana, en armant massivement la garde présidentielle avec l'aide de l'Égypte, du Zaïre et de l'Afrique du Sud. L'armée a été portée, grâce à l'aide française, de 5 000 à 35 000 hommes. La machine infernale était alors en route: pour faire passer la pilule de la démocratie, Paris renforçait les secteurs les plus sinistres du régime. Et ceux-ci profitaient de la manne militaire et financière pour se prémunir contre les risques de la future démocratie par le moyen le plus radical: l'extermination de l'opposition. [...]

Quelle que soit l'issue de cette intervention de la onzième heure [l'opération Turquoise], on voit mal comment on pourra échapper, à Paris, après le naufrage sanglant du Rwanda, à un véritable procès de la politique française en Afrique, d'autant que des catastrophes de même nature s'annoncent à plus ou moins grande échelle dans plusieurs autres pays du "domaine réservé", le Zaïre, le Togo, le Cameroun. »

Le Figaro, 05/07/1994. La « solution finale » du préfet de Kibuye. À l'ouest du Rwanda, dans une région vide de tout rebelle, le représentant du « gouvernement intérimaire » a planifié l'élimination de dizaines de milliers de Tutsis et d'opposants hutus (Patrick de SAINT-EXUPÉRY) : « [...] À la base, il y a ces masses de pauvres paysans hutus manipulés et endoctrinés depuis des années par un régime devenu littéralement paranoïaque. Au sommet, il y a les dirigeants hutus qui, pour garder leur pouvoir, ont sciemment allumé les feux de la haine ethnique. Le préfet de la région de Kibuye est un de ces hommes. Clément Kayishema a 37 ans et il est médecin de formation.

[Suit un terrible reportage sur l'obsession exterminatrice de ce Heidrich local. Il fallait tout « nettoyer » : les Tutsis, ceux qui les protégeaient, et tous les suspects de « complicité »]. "Le préfet voulait achever la liquidation des Tutsis pour que les Français ne trouvent aucun témoin." [...] [Mais] le préfet de Kibuye n'est pas près de se retrouver derrière les barreaux. Un officier supérieur [français] a cet aveu tranquille : "Nous préférons négocier avec lui pour calmer ses miliciens". »

[On s'aperçoit surtout que l'expédition Turquoise recourt aux préfets et aux bourgmestres, impliqués dans le génocide, pour faciliter son installation et l'aider à aménager, en « hérisson", une ligne de front anti-FPR].

Libération, 08/07/1994. **Gikongoro**, **aux abords de la zone de sécurité** (Dominique GARRAUD) : « Les collines entourant Gikongoro où les militaires français ont pris position ont été baptisées par certains d'entre eux Gabrielle, Isabelle, Dominique. Comme les collines entourant le camp retranché de Dien Bien Phu. [...] Les forces spéciales tiennent les collines dominant les voies d'accès que pourrait emprunter le FPR. Mardi, aidés par des paysans, les parachutistes du 1^{er} RPIMa creusaient des tranchées pour y enfouir des batteries de missiles Milan et des mortiers de 60 mm. » [Nostalgie, quand tu nous tiens...]

Plainte avec constitution de partie civile pour génocide et crimes contre l'humanité

Maîtres William Bourdon, Daniel Jacoby et Éric Gillet ont déposé une plainte avec constitution de partie civile au nom de leurs clients, « personnes de nationalité rwandaise, se trouvant sur le territoire français au moment où leur famille a péri dans le cadre des massacres opérés par les milices hutus », ou « récemment arrivées sur le territoire français [...] et qui, en général, ont été témoins directs de l'assassinat de leur famille ».

Depuis le 1° mars 1993, le Code Pénal français (art. 211 et 212) punit de la réclusion criminelle à perpétuité le génocide et les autres crimes contre l'humanité. Le code de procédure pénale prévoit explicitement une dérogation aux règles habituelles de compétence (le lieu du crime) en cas de tortures, traitements cruels, inhumains ou dégradants. La France a donc le droit - et le devoir, selon les conventions de Genève - de poursuivre tous les auteurs ou complices qui se trouveraient sur son sol, sans attendre la constitution d'un éventuel Tribunal international ad hoc. Il reste à la justice française de manifester, après le procès Touvier, qu'elle ne fuit pas ce devoir d'humanité - qu'elle a tous les moyens de remplir.

SUPPLEMENT AU « POINT SUR LA LOI POUR LA SURVIE ET LE DEVELOPPEMENT » - DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : FRANÇOIS-XAVIER VERSCHAVE PRIX : 5 FF - SURVIE, Tél.: (33.1) 43 27 03 25 ; Fax: 43 20 55 58 - COMMISSION PARITAIRE N° 71982 - DEPOT LEGAL JUILLET 1994 - ISSN 1155-1666